

Les « Signé Poitou-Charentes » et « Fermier, Signé Poitou-Charentes », des filières régionales non OGM

Tous les groupements engagés dans des démarches Signé Poitou-Charentes garantissent aux consommateurs le caractère non OGM (garanti à 99,1%) de leur production.

L'IRQUA poursuit sa veille réglementaire sur les OGM et apporte une information factuelle et dépassionnée aux acteurs régionaux.

Rappel :

En matière de réglementation, il n'existe toujours pas à l'heure actuelle de définition au niveau européen et mondial pour définir le « non OGM ». Chaque état membre doit mettre en place sa propre législation en la matière. Le décret français définissant le « sans OGM » est en cours de rédaction par la Direction de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations.

Démarche de progrès environnemental

Les consommateurs associent protection de l'environnement à l'Agriculture Biologique mais ne pensent pas spontanément aux garanties apportées par les autres Signes Officiels dans ce domaine.

L'IRQUA accompagne 4 filières pilotes dans l'évaluation des impacts environnementaux de leurs pratiques, la valorisation de leurs atouts et la conception de démarches de progrès au plan environnemental :

- AOP Chabichou du Poitou,
- IGP Agneau de Poitou-Charentes,
- IGP Melon du Haut Poitou,
- IGP Vins de Pays Charentais.

Ce travail qui se déroulera sur toute l'année 2011 est réalisé grâce au soutien de l'ADEME, dans le cadre du FREE (Fonds Régional d'Excellence Environnementale) et avec l'appui technique du CRITT Agro-Alimentaire Poitou-Charentes (Centre Régional d'Innovation et de Transfert de Technologies) de la Rochelle.